



Novembre 2019

## LA BANQUE ALIMENTAIRE

Comme les années précédentes, notre commune s'associe à la collecte des denrées pour la BANQUE ALIMENTAIRE.

Pour cette fin d'année, nous vous proposons de mettre un sachet (selon modèle ci-joint ou autre) à votre porte avec des denrées non périssables le

**SAMEDI 30 NOVEMBRE AVANT 10 HEURES**

Des élus passeront prendre vos dons qui seront centralisés en mairie pour mise en cartons et déposés le jour même au lieu de collecte de la Pévèle.

Nous vous remercions pour votre générosité et vous tiendrons informés des quantités recueillies.

## GOUTER DE NOEL INTERGENERATIONNEL

Le goûter de Noël à destination des aînés et des enfants de l'école, aura lieu le vendredi 20 décembre à 15 h, salle communale petite rue, avec la distribution des coquilles pour tous et du colis pour les aînés.

## INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

L'inscription sur les listes électorales est désormais possible jusqu'à 6 semaines avant le scrutin, pour les élections municipales 2020, il est donc possible de s'inscrire jusqu'au 7 février 2020. L'inscription se fait en ligne ([www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)) ou en mairie : se munir de la carte nationale d'identité et d'un justificatif de domicile (facture EDF, Noréade...).

Vous pouvez également vérifier votre situation électorale via le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>.

## CAMPAGNE D'INFORMATION « AMNESTY INTERNATIONAL »

Amnesty International France est une organisation de défense et promotion des droits humains dans le monde. L'association Amnesty International, en vertu de la loi du 7 août 1991- article 3 alinéa 1, lance une campagne d'information et de sensibilisation en porte-à-porte, jusqu'au 14 décembre prochain. **Aucune collecte directe de fonds.** Les membres seront facilement identifiables : vêtement et badge au nom et au couleur de l'association.

## INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

L'inscription sur les listes électorales est désormais possible jusqu'à 6 semaines avant le scrutin, pour les élections municipales 2020, il est donc possible de s'inscrire jusqu'au 7 février 2020. L'inscription se fait en ligne ([www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)) ou en mairie : se munir de la carte nationale d'identité et d'un justificatif de domicile (facture EDF, Noréade...).

Vous pouvez également vérifier votre situation électorale via le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>.

## CAMPAGNE D'INFORMATION « AMNESTY INTERNATIONAL »

Amnesty International France est une organisation de défense et promotion des droits humains dans le monde. L'association Amnesty International, en vertu de la loi du 7 août 1991- article 3 alinéa 1, lance une campagne d'information et de sensibilisation en porte-à-porte, jusqu'au 14 décembre prochain. **Aucune collecte directe de** fonds. Les membres seront facilement identifiables : vêtement et badge au nom et au couleur de l'association.